

REGLEMENT DE LA CANTINE

1- Le moment du repas



J'ai le droit de manger à la cantine, tous les jours d'école, à condition d'avoir donné mon ticket de cantine en arrivant le matin ; **cependant** j'ai le devoir de ne pas gaspiller, de ne pas jouer avec la nourriture.

J'ai le droit de ne pas aimer un plat ; **cependant** j'ai le devoir de goûter un peu de ce qu'on me propose et que je ne connais pas.

J'ai le droit de me resservir ; **cependant** j'ai le devoir de manger proprement et de finir mon assiette.

J'ai le droit de demander de l'aide ; **cependant** j'ai le devoir de respecter le travail du personnel de service.

J'ai le droit de bavarder avec mes voisins de table ; **cependant** j'ai le devoir de ne pas crier, de chuchoter.

J'ai le droit de rire, de me détendre ; **cependant** j'ai le devoir de ne pas dire de grossièretés et d'être poli.

J'ai le droit de m'asseoir où je veux ; **cependant** j'ai le devoir d'aider à débarrasser notre table, en fin de repas.

J'ai le devoir de faire de ce moment, un bon moment.



2- Les moments avant et après le repas

J'ai le devoir de laver mes mains avant de passer à table.

J'ai le droit de m'amuser et de me détendre ; **cependant** j'ai le devoir de le faire calmement, en respectant les mêmes règles que celles des récréations pendant le temps scolaire.

J'ai le droit de demander l'arbitrage de la personne de surveillance en cas de problèmes ; **cependant** j'ai le devoir d'appliquer sans discuter l'ordre ou le conseil donné.

Chaque élève, qui mange à la cantine, s'engage à respecter ces règles.